



Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »

Projet CBIT

Appel à consultation pour l'Etude de développement des méthodologies de planification prospective des secteurs de la CDN du Maroc

Date : 28 février 2025

Pays : Maroc

Description de la mission : Etude de développement des méthodologies de planification prospective des secteurs de la CDN du Maroc

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc

Date limite de dépôt des soumissions : **14 mars 2025, avant midi**

Les offres seront déposées au bureau de la Coordination du Projet CBIT au Département du Développement Durable - Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, à l'adresse ci-dessous :

**Coordination du Projet CBIT – Bureau 328 et 324
Département du Développement Durable
Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable
Adresse : N°9, Avenue Al Araar, Bureau 326 et 324, 3^{ème} étage
420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat**

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à :
cbit.maroc@gmail.com

1. Contexte de l'étude

En formulant sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée qui a revu à la hausse l'ambition climatique avec un objectif de réduction de 45,5% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à la projection cours normal des affaires, où la plupart des secteurs émetteurs de GES se sont engagés à réduire leurs émissions, le Maroc s'inscrit parfaitement dans les obligations attendues par le cadre international sur le changement climatique de l'Accord de Paris. Cependant, la mise en œuvre de la CDN nécessite un système MRV national robuste en accord avec le Renforcement du Cadre de la Transparence de l'Accord de Paris.

Le projet de l'Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (CBIT) a la vocation de renforcer le système de transparence du Maroc en matière de changement climatique en créant un environnement institutionnel favorable pour assurer des engagements durables des principales parties prenantes, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils appropriés, des méthodologies et en renforçant l'infrastructure du système d'information.

Le projet CBIT a pour objectif d'établir les conditions préalables pour un cadre de transparence renforcé au Maroc en soutenant les efforts déjà engagés par le pays. Il œuvre au développement d'un Cadre de Transparence intégré pour la planification et le suivi de la mise en œuvre de la CDN et ce conformément aux engagements internationaux du pays. En outre, le projet vient également en appui à de la CDN au niveau territorial en développant des systèmes MRV sous-nationaux et en renforçant les capacités de deux régions pilotes.

Les résultats attendus sont :

1. Une gouvernance intégrée pour soutenir le système national de suivi et de comptabilisation des progrès vers la mise en œuvre de la CDN est établie,
2. Le cadre de gouvernance des NDC est piloté dans deux régions sub-nationales,
3. Les capacités de comptabilisation et de reporting des GES sont renforcées,
4. Les capacités de planification et de suivi des actions d'atténuation et d'adaptation sont renforcées par le biais de nouveaux outils méthodologiques et de guides ;
5. Les capacités MRV du support sont renforcées, notamment en matière de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet intègre les deux principales composantes suivantes :

- Composante 1 : est axée sur le renforcement de la gouvernance du cadre de transparence de la CDN. Elle vise à établir un cadre de gouvernance adéquat qui peut soutenir efficacement le déploiement du système MRV national. Cette composante vise également à piloter le processus à deux niveaux infranationaux, conformément à la mise en œuvre territoriale de la CDN ;
- Composante 2: est dédiée au renforcement des capacités techniques nécessaires à la mise en place d'un Système MRV National intégré et robuste en se basant sur la plateforme MRV en ligne, à travers l'amélioration du reporting des inventaires des GES, de la planification sectorielle des actions d'atténuation, le suivi et le reporting de l'impact des actions d'atténuation et du soutien.

2. Objectifs de l'étude

La CDN du Maroc concerne les secteurs les plus émetteurs du pays et ceux les plus vulnérables au changement climatique. En termes d'atténuation des émissions des GES, les secteurs émetteurs sont appelés à revoir leurs actions d'atténuation à chaque cycle de mise à jour de la CDN, correspondant à une période de 5 années.

Cette consultation vise à appuyer les secteurs visés par l'atténuation au niveau de la CDN, pour les accompagner dans le prochain cycle de mise à jour, et ce en mettant à leur disposition des méthodologies et des outils de planification prospective, orientant le choix des actions d'atténuation futures.

Il est à rappeler que les secteurs considérés au niveau de la CDN-Maroc, pour le volet atténuation, sont les suivants :

- Production d'électricité ;
- Industrie (hors ciment et phosphates) ;
- Ciment ;
- Phosphates ;
- Bâtiment ;
- Transport ;
- Déchets ;
- Agriculture ;
- Forêt.

3. Description des missions

Pour répondre aux objectifs spécifiques de l'étude, le prestataire doit accomplir les missions suivantes :

Mission 1 : Cadrage et Validation de l'approche méthodologique

Il s'agit de la phase de cadrage de l'étude. Le consultant est appelé à organiser une réunion pour la présentation de son approche méthodologique, qui doit prendre en compte le contexte actuel et capitaliser sur la CDN2.0, la SNBC et les bonnes pratiques en vigueur. Les représentants de la DCDB fourniront leurs recommandations pour orienter et faciliter la réalisation des activités de la consultation.

Livrables de la mission 1

- Approche méthodologique et planning de réalisation des activités
- Compte-rendu de la réunion de cadrage

Mission 2 : Consultations des parties prenantes et Benchmark international

Activité 2.1 : Consultations des parties prenantes

Afin d'identifier les lacunes et les besoins en matière de planification prospective, les consultants sont appelés à organiser une série de consultations avec les représentants des secteurs objet de la présente étude, conformément à un chronogramme préétabli.

Il s'agit en effet de rencontrer les secteurs (de manière individuelle) en vue d'analyser :

- Leurs méthodes/dispositifs de planification prospective ;
- Les failles du système actuel, s'il existe ;
- Les modalités de la planification stratégique et de l'ancrage des actions d'atténuation de la CDN au niveau de cette planification ;
- Les outils techniques/logiciels sur lesquels ils se basent, le cas échéant ;
- Les ressources impliquées dans ce travail de planification prospective ;
- Les sources des données et des hypothèses considérées ;
- Les besoins pour renforcer les dispositifs de planification prospective (technique, humaine, financière, etc.) ;
- Autres paramètres jugés nécessaires par le prestataire.

La réalisation de cette activité passera par les étapes suivantes :

- i) L'élaboration d'un questionnaire comme outil de base de cette activité : Le questionnaire sera élaboré par le prestataire et adapté à chaque secteur, validé par la DCDB, pour être partagé avec les acteurs en amont des réunions ;
- ii) L'organisation des consultations : le prestataire se déplacera chez le(s) représentant(s) sectoriel(s) en vue de parcourir et de discuter en détail les différentes questions du questionnaire. Le prestataire collectera toutes les informations nécessaires pour dresser un état des lieux exact de la planification prospective au niveau de chaque secteur. Si le secteur nécessite plus d'une seule réunion, le prestataire, en consultation avec le représentant, peut proposer de nouvelles réunions d'échanges en ligne ;
- iii) L'état des lieux : le prestataire élaborera un rapport sur l'état actuel de la planification prospective au niveau des secteurs consultés. Il veillera à y décrire tous les acquis, les défis, les besoins et les opportunités. Il précisera également les outils utilisés et fournira en annexe les questionnaires sectoriels renseignés par l'acteur consulté/lui-même (c'est-à-dire le consultant) suite à la phase des consultations ;
- iv) L'analyse du prestataire quant aux éléments recensés, présentés par secteur, ainsi qu'une priorisation des secteurs en fonction des besoins exprimés lors de la phase de consultation. L'analyse devra mener à une sélection de 3 ou 4 secteurs prioritaires.

Activité 2.2 : Benchmark international

Il existe une multitude d'outils qui peuvent être utilisés pour servir la planification prospective des secteurs économiques, y compris ceux visés par la présente étude. Le prestataire procédera à la réalisation d'un benchmark international pour les différents secteurs concernés. L'objectif du benchmark est d'identifier des outils, des méthodologies et des logiciels qui peuvent être utilisés par les secteurs visés par cette étude en vue d'améliorer et de renforcer leur dispositif de planification prospective, s'il existe, ou de mettre en place un nouveau.

Pour chaque secteur retenu, le benchmark devra inclure quatre exemples (au moins) et intégrer (au moins) les éléments suivants :

- L'objectif global et spécifique de l'outil/méthodologie/logiciel ;
- Le(s) secteur(s) auquel il peut être appliqué ;
- Le(s) pays/ville(s) utilisant ce modèle ;
- Les paramètres pris en compte : social, économique, sectoriel, politique, juridique, autres données statistiques ;
- Les impacts inclus et ceux visés ;
- L'ancrage au niveau des stratégies nationales ;
- L'apport réel de la méthode analysée, ses bénéfices et ses avantages ;
- Facteurs de réussite ;
- Transposabilité au contexte sectoriel au Maroc ;
- Facteurs de risques ;
- Adéquation avec la démarche en place au niveau du secteur ;
- Autres informations jugées utiles par le consultant.

Activité 2.3 : Analyse comparative

Pour chaque secteur, et sur la base des deux outils ou méthodologies analysés, le consultant proposera une matrice analytique et comparative, en vue d'orienter le choix du dispositif à sélectionner.

Il est à noter que le consultant est appelé à prendre en considération les caractéristiques sectorielles, les actions d'atténuation considérées dans la CDN du Maroc, y compris le processus en cours d'élaboration de la CDN 3.0, les modalités de planification de ces actions, les résultats de la Mission 1 et enfin les besoins exprimés par les acteurs en vue de considérer dans son benchmark des options valables. Les outils et méthodologies jugées très en avance ou non faisables au niveau sectoriel au Maroc ne doivent pas être prises en considération dès le départ

N.B :

- L'étude doit prendre en considération les outils de décarbonation utilisés dans le cadre de l'élaboration de la SNBC et proposés aux secteurs pour le suivi de leurs actions d'atténuation.

Livrables de la Mission 2

- Rapport détaillant l'état des lieux en matière de planification prospective, décrivant tous les éléments mentionnés dans l'activité
- Liste des paramètres qui seront pris en compte dans le benchmark ;
- Résultats du benchmark : Au moins deux options pour chaque secteur retenu et une analyse comparative par secteur
- Résultats de l'analyse comparative par secteur retenu
- Base de données des références utilisées pour la réalisation du benchmark.

Mission 3 : Développement des outils sectoriels**Activité 3.1 : Proposition des outils sectoriels**

Pour chaque secteur retenu, et sur la base des échanges lors des ateliers de présentation des résultats du benchmark, le consultant décrira l'option retenue en y intégrant, au moins, les éléments suivants :

- L'intitulé de l'outil ou la méthode ;
- Les paramètres nécessaires à prendre en compte ;
- Les données clés à collecter pour opérationnaliser l'outil/méthodologie ;
- Les sources de données clés pour chaque secteur ;
- Les logiciels à l'appui avec les modalités d'accès / utilisation (version) ;
- Les modalités d'utilisation ;
- Les facteurs clés de la bonne mise en œuvre ;
- Un manuel détaillé d'utilisation, de la méthodologie, de l'outil et du logiciel le cas échéant ;
- Autres éléments jugés utiles par le consultant.

NB :

- Le consultant doit prendre en considération la possibilité d'avoir un seul logiciel couvrant un ou plusieurs secteurs.

Livrables de la mission 3

- 1) Une fiche technique décrivant l'option retenue, incluant au moins les éléments susmentionnés.
- 2) Un manuel succinct d'utilisation de chaque méthodologie/ logiciel / outil.

N.B :

- L'étude doit prendre en considération les outils de décarbonation utilisés dans le cadre de l'élaboration de la SNBC et proposés aux secteurs pour le suivi de leurs actions d'atténuation.
- Tous les documents utilisés lors des différentes phases de la présente prestation sont à archiver et remettre au maître d'ouvrage.

Mission 4 : Renforcement des capacités des utilisateurs finaux**Activité 4.1 : Organisation des formations**

Pour initier l'utilisation des outils développés, le consultant organisera une session de renforcement des capacités par secteur retenu. La session servira à présenter la méthodologie développée dans l'activité précédente, et à orienter les utilisateurs dans l'application de cette méthode et du logiciel associé.

Pour chaque secteur retenu, une formation de 2 ou 3 jours sera à organiser pour permettre aux représentants des secteurs l'utilisation des outils développés.

NB :

- Les frais de l'organisation logistique seront pris en charge par le projet et ne doivent pas figurer dans l'offre financière du prestataire.

Livrables de la Mission 4

- Programme, Présentation, Supports des ateliers de formation ;
- Compte-rendu des ateliers de renforcement des capacités, y compris les remarques, les besoins persistants et les recommandations dégagées.

4. Livrables

Les livrables de l'étude sont récapitulés ci-dessous :

Mission	Livrables		Date de remise des livrables ¹
Mission 1	Cadrage	Approche méthodologique et planning de réalisation des activités Compte-rendu de la réunion de cadrage	Après 1 semaine
Mission 2	Activité 2.1	Rapport détaillant l'état des lieux en matière de planification prospective, décrivant tous les éléments mentionnés dans l'activité	Après 4 semaines
	Activité 2.2	Liste des paramètres qui seront inclus dans le benchmark Benchmark international, une compris une liste bibliographique des sources analysées	Après 7 semaines
	Activité 2.3	Résultats de l'analyse comparative par secteur retenu Base de données des références utilisées pour la réalisation du benchmark.	Après 10 semaines
Mission 3	Activité 3.1	Une fiche technique décrivant l'option retenue, incluant au moins les éléments susmentionnés.	Après 14 semaines
		Un manuel succinct d'utilisation de chaque méthodologie/ logiciel / outil	
Mission 4	Activité 4.1	Programme, Présentation, Supports des ateliers de formation	Après 15 semaines
		Compte-rendu des ateliers de renforcement des capacités, y compris les remarques, les besoins persistants et les recommandations dégagées	Après 16 semaines

NB :

Il est à noter que la logistique concernant l'organisation des ateliers sera prise en charge par le Projet CBIT et ne doit pas figurer dans l'offre financière du bureau d'études.

Tous les livrables provisoires et finaux sont à fournir en version électronique modifiable (word, ppt, excel).

La version finale de tous les livrables est à fournir en version papier (3 copies).

Par ailleurs, le prestataire est tenu de fournir :

- La liste bibliographique de tous les documents et références qui ont servi à la réalisation de chaque mission ;
- Les données et les documents collectés archivés par secteur, classés dans clé usb.

¹A compter de la date de la signature du contrat

5. Durée des travaux

La durée de la prestation est de 4 mois. Le contrat s'étendra du mois Mars 2025 au mois de Juin 2025.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 65 Hommes/Jour² maximum.

6. Profils des experts

Pour la réalisation de la présente étude, une équipe pluridisciplinaire composée de trois experts doit être mobilisée.

Les experts doivent disposer des qualifications suivantes :

Profil 1 – Expert Sénior en modélisation et planification prospective – Chef d'équipe	
Formation	<p>Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation dans les secteurs visés par l'étude, dans les statistiques, dans l'économétrie, dans la modélisation, ou tout autre spécialisation étroitement liée à l'objet de l'étude</p> <p>Les diplômes en changement climatique, en environnement, en atténuation, en énergie ou autre secteur concerné par l'étude sont également acceptés</p>
Expérience	<p>Au moins 15 ans d'expérience dans le conseil, la planification prospective, les statistiques, l'atténuation, la modélisation, ou autre domaine étroitement lié à l'étude</p>
Connaissances	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances confirmées dans la conduite d'études prospectives▪ Maîtrise d'outils de modélisation▪ Connaissance des secteurs visés par l'étude▪ Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation.
Références	<ul style="list-style-type: none">▪ Des références en matière de modélisation et d'utilisation d'outils de simulation▪ Des références dans les secteurs clés de l'étude, prouvant la connaissance du contexte sectoriel▪ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général.

² Le nombre d'hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.

Profil 2 - Expert sectoriel	
Formation	Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation dans les secteurs visés par l'étude
Expérience	Au moins 12 ans d'expérience dans le conseil, la planification prospective, les statistiques, ou autre domaine étroitement lié à l'étude
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des secteurs visés par l'étude ▪ Expériences en matière d'atténuation des émissions et/ou planification prospective dans les secteurs visés par l'étude ▪ Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation.
Références	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des références en matière d'atténuation des émissions et/ou planification prospective dans les secteurs visés par l'étude ▪ Des références dans les secteurs clés de l'étude, prouvant la connaissance du contexte sectoriel ▪ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général.

Le chef d'équipe sera responsable de :

- Orienter le processus de consultation ;
- Décider, en collaboration avec la DNP, des approches à adopter en cas de nécessité ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l'étude ;
- Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
- Assurer la synergie avec d'autres projets pertinents ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées ;
- Superviser la documentation de l'étude et son archivage.

L'Administration se réserve le droit de solliciter la mobilisation d'autres profils d'experts si les besoins de l'étude l'exigent.

7. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

- **Offre technique détaillant :**
 - a. CV de(s) expert(s);
 - b. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;

c. Approche méthodologique de travail.

- **Offre financière :**

a. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase. L'offre financière doit être datée et signée.

8. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- **Étape 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Cette étape consiste à analyser les CV et l'expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l'analyse financière.

Critères	Note Max
<p>Méthodologie : 30 points</p> <p>Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)</p> <p>Simple : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points)</p>	30
<p>Profil de/des experts proposés : 70 points.</p> <p><u>Profil 1 : Expert Sénior en modélisation et prospective énergétique et climatique – Chef d'équipe</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Education/Formation : Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation dans les secteurs visés par l'étude, dans les statistiques, dans l'économétrie, dans la modélisation, ou tout autre spécialisation étroitement liée à l'objet de l'étude (5 points) <p>Les diplômes en changement climatique, en environnement, en atténuation, en énergie ou autre secteur concerné par l'étude sont également acceptés</p> <ul style="list-style-type: none">○ Expérience : Au moins 15 ans d'expérience dans le conseil, la planification prospective, les statistiques, l'atténuation, la modélisation, ou autre domaine étroitement lié à l'étude (5 points)○ Des références en matière de modélisation et d'utilisation d'outils de simulation (12 points, 3 points par référence)○ Des références dans les secteurs clés de l'étude, prouvant la connaissance du contexte sectoriel (12 points, 3 points par référence)○ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des	40

Critères	Note Max
<p>thématiques d'environnement ou de développement durable en général (6 points, 2 points par atelier)</p> <p><u>Profil 2 : Expert sectoriel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Education/Formation : Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation dans les secteurs visés par la CDN, en changement climatique, en environnement ou tout autre domaine liée à l'étude (5 points) ○ Expérience : Au moins 12 ans d'expérience dans le conseil, la planification prospective, les statistiques, ou autre domaine étroitement lié à l'étude (5 points) ○ Des références en matière en matière d'atténuation des émissions et/ou planification prospective et/ou de modélisation dans les secteurs visés par l'étude (10 points, 2 points par référence) ○ Des références dans les secteurs clés de l'étude, prouvant la connaissance du contexte sectoriel (6 points, 2 points par référence) ○ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général (4 points, 1 point par atelier) 	30
Total	100

Important :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).

• *Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :*

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 \times (P_{min}/P)$, tel que :

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

- **Etape 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

9. Dépôt des offres

Les offres seront déposées par courrier en spécifiant l'objet :

Etude de développement des méthodologies de planification prospective des secteurs de la CDN du Maroc

Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »

Au plus tard le 14 mars 2025, avant midi, à l'adresse suivante :

Département du Développement Durable

Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable

Coordination nationale du Projet de Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN (CBIT)

« Bureau 328 ou 324 », N°9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc